



Prêt immo et divorce comment me protéger?

Par **Marianne61**, le **09/01/2016** à **20:39**

Bonsoir,

Mon mari a quitté le domicile conjugal, me laissant seule avec ma fille et deux crédits (cofinoga et immobilier) dont il ne paie plus rien.

Je ne peux les payer seule puisque les deux mensualités sont supérieures à mon salaire!.

Mon ex gagnait 2 fois plus que moi.

Que faire pour me protéger et ne pas être mise à la porte du jour au lendemain en attendant de vendre la maison s'il le faut.

Je commence juste une procédure de divorce pour faute (adultère, abandon de famille, humiliations)

Je suis très angoissée.

j'ai demandé un report d'échéance au Crédit Immobilier de France, qui dit ne pouvoir accorder que 3 reports d'échéances soit jusqu'à mars 2016.

Ceci dit, malgré leur "accord" de report, ils essaient quand même de présenter les prélèvements.

Du grand n'importe quoi.

Help!

Par **Cofinoga**, le **18/01/2016** à **17:47**

Bonjour Marianne61,

Je me présente. Je suis Virginie en charge de la relation client Cofinoga. Je viens de prendre connaissance de votre témoignage.

Avant que votre situation ne se dégrade, je vous propose de vous mettre en relation avec un conseiller du service Accompagnement Budget réservé aux clients Cofinoga qui étudiera avec vous des solutions.

Pour cela, merci de me communiquer par message privé sur ce forum :

- votre nom
- votre prénom
- votre date de naissance

Dans l'attente de votre réponse, je vous souhaite une bonne journée.

Par **Marianne61**, le **18/01/2016** à **20:31**

Bonsoir,
Merci pour votre réponse.
Comment vous contacter en message privé?
Comme pour ce message?
Merci par avance.

Par **Cofinoga**, le **19/01/2016** à **10:15**

Bonjour Marianne61,

Je vous confirme avoir reçu votre message privé. Le service Accompagnement Budget va vous recontacter par téléphone.

Je reste à votre disposition sur ce forum si besoin.
Virginie